

Habilitation pour le contrôle des pass sanitaires

Dans le cadre des cours et des activités de l'association, les personnes suivantes, salariées et/ou bénévoles, sont autorisées à procéder au contrôle du pass sanitaire des participants :

Juliette Boudet-Schwebig (aux jours et horaires de l'ouverture de l'accueil)
Eliane Lebret (jours et horaires de présence aux différentes activités)

Christine Colas (jours et horaires atelier de traduction)
Christine Lequime (jours et horaires cours d'allemand)
Kirsten Lutgen (jours et horaires cours d'allemand)
Marie Garnier (jours et horaires cours d'allemand)

Isabelle Vivien (jours et horaires de présence aux différentes activités)
Gert Martin-Lebret (jours et horaires de présence aux différentes activités)
Marie-Laure Saliou (jours et horaires de présence aux différentes activités)
Patrick Bouchot (jours et horaires de présence aux différentes activités)
Marie-Françoise Dubois (jours et horaires de présence aux différentes activités)
Anette Anders (jours et horaires de présence aux différentes activités)
Michel Pageault (jours et horaires de présence aux différentes activités)
Joël Pessereau (jours et horaires de présence aux différentes activités)
Patrice Gauron (jours et horaires de présence aux différentes activités)

Ce contrôle a lieu à partir de l'application TAC vérif à télécharger sur un smartphone.

Fait à Tours, le 13 septembre 2021



Eliane Lebret